

Communiqué de presse

Le 15 avril 2019

Lancement des Trophées du Parc 2019

Le Parc national des Cévennes lance un nouvel appel à projets pour accompagner les acteurs locaux dans leur engagement en faveur de la préservation des paysages et du caractère du Parc, du développement de l'écomobilité sur le territoire ou encore du partage de la culture et des savoir-faire locaux.

Les Trophées du Parc national des Cévennes visent à récompenser des initiatives éco-citoyennes et innovantes d'acteurs locaux, personnes physiques ou morales. Les particuliers, les collectivités, les associations, les établissements scolaires, les jeunes de 15 à 25 ans, les entreprises... sont tous invités à participer.

Ces projets seront fidèles à la démarche du programme de l'Unesco *Man and Biosphere* et répondront aux critères « renforcement du lien homme-nature, innovation et caractère expérimental, démarche collective et service rendu à autrui, exemplarité et transférabilité, ancrage géographique et/ou culturel dans le territoire. »

En 2019, les Trophées récompenseront des projets s'inscrivant dans l'une ou l'autre des trois thématiques suivantes :

- j'agis pour le paysage, je préserve son caractère et ses éléments (reconquête de l'espace, prévention de la banalisation des paysages, mise en valeur de patrimoines, reconstruction d'éléments...) :
- je contribue au développement de l'éco-mobilité sur le territoire (aire de covoiturage, offre de service à la demande...) ;
- je partage la culture et les savoir-faire locaux (mise en valeur, offre de services...).

Les projets en lien avec la préservation des pollinisateurs, la qualité du ciel étoilé et des paysages nocturnes, et les paysages culturels de l'agropastoralisme méditerranéens des Causses et Cévennes, feront l'objet d'une attention particulière du jury.

Ces thématiques seront maintenues pour les éditions 2020 et 2021 des Trophées.

Trois projets au plus seront retenus, un pour chacune des trois thématiques, si la qualité des projets est jugée suffisante par le jury. Les trois lauréats recevront chacun 1 000 euros. L'un de ces trois projets recevra le « prix spécial du jury » et le porteur de ce projet participera à l'événement national qui se déroulera à l'Unesco à Paris à l'automne.

La date limite de réception des dossiers est fixée au 21 juin 2019 à 17 h 30.

Le règlement de cet appel à projets, la grille d'analyse des projets et le formulaire de candidature sont téléchargeables sur :

www.cevennes-parcnational.fr rubrique Des actions- Le Parc aux côtés des habitants - Les Trophées







Contact presse : Natacha Maltaverne Tél : 04 66 49 53 25 - GSM : 06 99 76 40 49 natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes

6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières